

**Discours de N. T. S. P. le Pape Léon XIII aux
pèlerins français dans l'audience
du 16 octobre.**

Grande est la joie que Nous éprouvons, très chers Fils, en vous voyant réunis si nombreux autour de Nous en ce moment. Nous savons, en effet, quel excellent esprit vous anime tous et quelle généreuse pensée a présidé à l'organisation de ce pieux pèlerinage des associations ouvrières à Rome. Foulant aux pieds tout respect humain et méprisant les railleries des méchants, vous êtes partis de tous les points de la France, sous la conduite de ces nobles hommes, vos fidèles conseillers et vos vrais amis, et vous êtes venus ici, en votre nom et au nom de vos compagnons d'atelier, implorer la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ, visiter les basiliques et les sanctuaires de la Ville-Eternelle, et y prier pour vous, pour votre patrie et pour tous ceux qui vous sont chers.

Nous vous félicitons, chers Fils, de cet acte de foi public et de cette solennelle affirmation de vos sentiments religieux. Nous vous félicitons, en particulier, de la part que vous prenez, comme Nous le disait à l'instant votre éloquent interprète, à l'œuvre de la régénération chrétienne pour le monde du travail manuel. C'est dans cette régénération et dans ce retour aux principes chrétiens et aux enseignements de l'Eglise catholique et de son Chef que réside uniquement la solution des questions sociales qui vous touchent de si près.

Toujours et en tous les temps, il Nous plaît de le redire ici, l'Eglise s'est préoccupée avec un soin jaloux du sort des classes pauvres et ouvrières. Elle a, par la prédication des doctrines dont elle est la fidèle dépositaire, ennobli le travail, en l'élevant à la hauteur de la dignité et de la liberté humaine ; elle l'a rendu méritoire devant Dieu, en apprenant à l'ouvrier à le sanctifier par des vœux surnaturelles et à supporter avec résignation et en esprit de pénitence les privations et les fatigues qu'il lui impose.

L'Eglise, d'autre part, a toujours rappelé aux riches et aux puissants l'obligation qui leur incombe de secourir leurs frères de condition plus humble, et de respecter en eux le caractère d'hommes et de chrétiens. Alors que sa parole était mieux écoutée et obéie par les peuples, que sa liberté d'action était moins entravée et pouvait disposer de ressources plus considérables, l'Eglise veillait en aide aux pauvres et aux travailleurs non seulement par des largesses de sa charité, mais en créant et encourageant ces grandes institutions corporatives, qui ont si puissamment contribué au progrès des arts et métiers et procuré aux ouvriers eux-mêmes une plus grande somme d'aisance et de bien-être. Et cet esprit de maternelle sollicitude, l'Eglise l'avait fait entrer dans les mœurs des peuples, dans les statuts et règlements des cités, dans les ordonnances et les lois des pouvoirs publics.